LABORDE, JNO. — Taxe de 1881, montant à $24 00

Deux certains lots de terre, et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Chippewa et St. Thomas, désignés comme lots Nos. 28 et 29 et une portion du lot No. 25 de l'Ilet No. 66, les dits lots mesurent 50 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de 80 pieds.

LYNCH, MATTHEW—Taxe de 1881, montant à $7 20

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Laurel, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'Ilet No. 113; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 53 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 134 pieds.

LOHMAN, VVE JAS.—Taxe de 1881, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, St. Denis, St. Patrick et Philip, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 288; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur 25 pieds de profondeur.

MONNIER, JULES F.—Taxe de 1881, montant à $19 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième, Septième et St. Thomas, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 22, le dit quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levee, lot No. 13 mesure 53 pieds de face à la rue Levee sur 83 pieds de profondeur. Le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Levee et Sixième.

MAGEE, SUC. JAS.—Taxe de 1881, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, Levee, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 94; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

MURPHY, MME THOMAS—Taxe de 1881, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Soraparu et Première, désigné comme lot No. 89 de l'Ilet No. 46; le dit lot No. 89 mesure 30 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

MILLAUDON, LAURENT—Taxe de 1881, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Marie, Pelicite, Chippewa et St. Thomas, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 69, le dit lot No. 4 mesure 50 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 114 pieds.

MANIEGRA, MME R. J.—Taxe de 1881, montant à $4 80

Un certain lot de terre et une portion d'un autre certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Annonciation, Laurel et Sixième, désignés comme lot No. 3 et une portion du lot No. 4 de l'Ilet No. 94; le dit lot No. 3 et la portion du lot No. 4 mesurent 36 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Washington et Annonciation.

MAHER, VVE EDW.—Taxe de 1881, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Liberté, Howard et Deuxième, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 329, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 100 pieds et forme l'encoignure des rues Première et Liberté.

MAZZOLETTI, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Freret, Jackson et Locust, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 352, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de 129 pieds.

MULLEN, HENRY J.—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Sixième, Constance et Laurel, désigné comme lots Nos. 3 et 4 de l'Ilet No. 115, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 50 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 128 pieds.

McBUTCHON, MRS A. E.—Taxe de 1881, montant à $24 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Jackson et Josephine, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilet No. 216, les dits lots No. 13 et 14 mesurent 63 pieds de face à la rue St. Charles sur 117 pieds de profondeur.

McDERMOTT, THOMAS—Taxe de 1881, montant à $18 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Septième, Prytania et Sixième, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 219; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 63 pieds de face à la rue St. Charles sur 115 pieds de profondeur. Le dit lot No. 7 forme l'enseignure des rues St. Charles et Septième.

McCONNELL, JAMES—Taxe de 1881, montant à $64 00

Deux certains lots de terre, et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Felicité, St. Charles et Ste Maria, désignés comme lots Nos. 58, 54, et une portion du lot No. 55 de l'Ilet No. 229; les dits lots Nos. 53, 54, et la portion du lot No. 55 mesure 87 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 53 forme l'encoignure des rues St. Charles et Ste. Marie.

McBAKER, MME JAMES— Taxe de 1881, montant à $30 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levee, Harmonie, Chestnut et Pleasant, désignés comme lots Nos. 10, 11, 12 et 13 de l'Ilet No. 189, les dits lots Nos. 10, 11, 12 et 13 mesurent 120 pieds de face à la rue Coliseum sur 112 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Coliseum et Harmonie.

McCANN, D. C.—Taxe de 1881, montant à $150 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Second, Carondelet, Philippe et Deuxième, désigné comme lot X de l'Ilet No. 130; le dit lot X mesure 25 pieds de face à la rue Second sur 120 pieds de profondeur.

McCANN, D. C.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Second, St. Denis, St. Patrick et Troisième, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 286, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Second sur 130 pieds de profondeur.

ORPHAN BOYS HOME.—Taxe de 1881, montant à $26 20

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, St. Thomas et Josephine, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9 10, 11, 15, 16, 18 et 19 de l'Ilet No. 64; les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent 160 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 164 pieds de profondeur, les lots Nos. 15, 16, 18 et 19 mesurent 128 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Jackson et Chippewa.

O'HARA, MICHAEL.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Marie, Canal, St. André et Constance, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 106, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds face à la rue Ste. Marie sur 120 pieds de profondeur.

PATTERSON, CHAS. maintenant, ETAT DE LA LOUISIANE—Taxe de 1881, montant à $56

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Willow et Clara, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 393, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.

PICKLES, HY.—Taxe de 1881, montant à $9 60

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Laurel, Philippe et Fréret désignés comme les lots Nos 9 et 10 de l'Ilet No. 354, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 52 pieds de face à la rue Première sur 91 pieds de profondeur.

PARODI, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conery, St. Charles, Prytania et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 218, le dit lot No. 7 mesure 33 pieds de face à la rue Conery sur 120 pieds de profondeur.

POPULUS, MME C.—Taxé de 1881, montant à $6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Harmonie, St. David et Septième désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 310, le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur 67 pieds de profondeur. La dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Liberté et Howard.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Remparts, Franklin, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 81 de l'Ilet No. 295, le dit lot No. 81 mesure 30 pieds de face sur 107 pieds de profondeur.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 70

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Willow et Clara, désigné comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

O'CONNOR, MME J.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Seconde, Laitrel, Première et Constance, désigné comme lot l'arrière du lot No. 10 de l'Ilet No. 111; le dit arrière du lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur 100 pieds de profondeur.

OBERHART, JACOB—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Second, Liberté, Philippe et Deuxième, désigné comme les dits lots No. 12 et 14 de l'Ilet No. 172, le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 160 pieds.

NATHAN, MME GEO.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Une portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Howard et Phillip, désignés comme une portion des lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 328, les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds.

NUGENT, MME MARY—Taxe de 1881, montant à $15 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Howard, Liberté et Phillip, désignés comme les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 220, les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

O'CONNOR, MME J.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Second, Laurel, Première et Constance, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 111; le dit arrière du lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur 100 pieds de profondeur.

OBERHART, JACOB—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Second, St. Denis, St. Patrick et Troisième, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 286, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Second sur 130 pieds de profondeur.

ORPHAN BOYS HOME.—Taxe de 1881, montant à $26 20

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, St. Thomas et Josephine, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9 10, 11, 15, 16, 18 et 19 de l'Ilet No. 64; les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent 160 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 164 pieds de profondeur, les lots Nos. 15, 16, 18 et 19 mesurent 128 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Jackson et Chippewa.

O'HARA, MICHAEL.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St. Marie, Canal et Constance, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 106, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds face à la rue Ste. Marie sur 120 pieds de profondeur.

PATTERSON, CHAS. maintenant, ETAT DE LA LOUISIANE—Taxe de 1881, montant à $56

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Willow et Clara, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 393, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.

PICKLES, HY.—Taxe de 1881, montant à $9 60

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Laurel, Philippe et Fréret désignés comme les lots Nos 9 et 10 de l'Ilet No. 354, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 52 pieds de face à la rue Première sur 91 pieds de profondeur.

PARODI, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conery, St. Charles, Prytania et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 218, le dit lot No. 7 mesure 33 pieds de face à la rue Conery sur 120 pieds de profondeur

POPULUS, MME C.—Taxé de 1881, montant à $6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Harmonie, St. David et Septième désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 310, le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur 67 pieds de profondeur. La dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Liberté et Howard.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Remparts, Franklin, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 81 de l'Ilet No. 295, le dit lot No. 81 mesure 30 pieds de face sur 107 pieds de profondeur.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 70

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Willow et Clara, désigné comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

McCARTHY, CHRIS. F.—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Premiere, Howard, Libérté et Deuxième désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 329, le dit lot No. 9 mesure 36 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 126 pieds, la portion de devant du dit lot forme l'encoignure des rues Premiere et Howard.

McCARTHY CHRIS. F. — Taxe de 1881, montant à $9 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Liberté et Deuxième, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'Ilet No. 310, les dits lot Nos. 22 et 23 mesurent 56 pieds de face à la rue Deuxième sur tout pieds de profondeur le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Deuxième et St. David.

MOORE, MME ROSETTA—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Josephine, Clara et Willow, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 393, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

MEYERS, SAM L. H.—Taxe de 1881, montant à $4 80

Un certain lot de terre et une portion d'un autre certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Annonciation, Laurel et Sixième, désignés comme lot No. 3 et une portion du lot No. 4 de l'Ilet No. 94; le dit lot No. 3 et la portion du lot No. 4 mesurent 36 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Washington et Annonciation.

MAHER, VVE EDW.—Taxe de 1881, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Liberté, Howard et Deuxième, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 329, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 100 pieds et forme l'encoignure des rues Premiere et Liberté.

MAZZOLETTI, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Freret, Jackson et Locust, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 352, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de 129 pieds.

MULLEN, HENRY J.—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Sixième, Constance et Laurel, désigné comme lots Nos. 3 et 4 de l'Ilet No. 115, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 50 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 128 pieds.

McCERREN, SUC. GEO. W.—Taxe de 1881, montant à $14 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Sixième, Constance et Laurel, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 128; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds.

McCANN, D. C.—Taxe de 1881, montant à $5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Second, St. Denis, St. Patrick et Troisième, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 286, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Second sur 130 pieds de profondeur.

NATHAN, MME GEO.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Une portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, St. Thomas, Chippewa et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 328, les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

NUGENT, MME MARY—Taxe de 1881, montant à $15 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Howard, Liberté et Phillip, désignés comme les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

O'CONNOR, MME J.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Second, Laurel, Première et Constance, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 111; le dit arrière du lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur 100 pieds de profondeur.

OBERHART, JACOB—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Second, St. Denis, St. Patrick et Troisième, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 286, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Second sur 130 pieds de profondeur.

ORPHAN BOYS HOME.—Taxe de 1881, montant à $26 20

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, St. Thomas et Josephine, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9 10, 11, 15, 16, 18 et 19 de l'Ilet No. 64; les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent 160 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 164 pieds de profondeur, les lots Nos. 15, 16, 18 et 19 mesurent 128 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Jackson et Chippewa.

O'HARA, MICHAEL.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Magnolia, Seconde et Troisième, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 106, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

NUGENT, MME MARY—Taxe de 1881, montant à $15 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Howard, Liberté et Phillip, désignés comme les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

PATTERSON, CHAS. maintenant, ETAT DE LA LOUISIANE—Taxe de 1881, montant à $56

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Willow et Clara, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 393, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.

PICKLES, HY.—Taxe de 1881, montant à $9 60

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Laurel, Philippe et Fréret désignés comme les lots Nos 9 et 10 de l'Ilet No. 354, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 52 pieds de face à la rue Première sur 91 pieds de profondeur.

PARODI, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conery, St. Charles, Prytania et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 218, le dit lot No. 7 mesure 33 pieds de face à la rue Conery sur 120 pieds de profondeur

POPULUS, MME C.—Taxé de 1881, montant à $6

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Harmonie, St. David et Septième désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 310, le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur 67 pieds de profondeur. La dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Liberté et Howard.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Remparts, Franklin, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 81 de l'Ilet No. 295, le dit lot No. 81 mesure 30 pieds de face sur 107 pieds de profondeur.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 70

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Willow et Clara, désigné comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

McCARTHY, CHRIS. F.—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Howard, Liberté et Deuxième, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 329, le dit lot No. 9 mesure 36 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 126 pieds, la portion de devant du dit lot forme l'encoignure des rues Premiere et Howard.

McCARTHY CHRIS. F. — Taxe de 1881, montant à $9 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Liberté et Deuxième, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'Ilet No. 329, les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 75 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur.

McCANN, D. C.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Second, St. Denis, St. Patrick et Troisième, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 286, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Second sur 130 pieds de profondeur.

NATHAN, MME GEO.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Une portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, St. Thomas, Chippewa et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 328, les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

NUGENT, MME MARY—Taxe de 1881, montant à $15 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Howard, Liberté et Phillip, désignés comme les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

O'CONNOR, MME J.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Second, Laurel, Première et Constance, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 111; le dit arrière du lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur 100 pieds de profondeur.

OBERHART, JACOB—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Second, St. Denis, St. Patrick et Troisième, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 286, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Second sur 130 pieds de profondeur.

ORPHAN BOYS HOME.—Taxe de 1881, montant à $26 20

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, St. Thomas et Josephine, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9 10, 11, 15, 16, 18 et 19 de l'Ilet No. 64; les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent 160 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 164 pieds de profondeur, les lots Nos. 15, 16, 18 et 19 mesurent 128 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Jackson et Chippewa.

O'HARA, MICHAEL.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Magnolia, Seconde et Troisième, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 106, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

RASCH, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $5 40

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Soraparu, Josephine, Rousseau et Première, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 77, le dit lot No. 44 mesure 25 pieds de face à la rue Soraparu sur une profondeur de 118 pieds.

ROBINSON, WM. H.—Taxe de 1881, montant à $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, St. Thomas, Chippewa et Quatrième, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 59, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

RENAUD, J. K.—Taxe de 1881, montant à $36 00

Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Prytania, Coliseum et Sixième, désignées comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 195, la dite portion des lots Nos. 1 et 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Prytania sur 129 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Prytania et Septième.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—